



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté

Sous-direction de l'accès à la nationalité française

Rezé, le



N° : 2012

**(RAPPELEZ CE NUMERO DANS
TOUTE CORRESPONDANCE)**

Monsieur .

33000 Bordeaux

S/C de Monsieur le Préfet de la Gironde
Service chargé des naturalisations

Réf. préfecture :

Réf. étranger : .

Monsieur,

Votre conseil a appelé mon attention sur votre demande de naturalisation et formé un recours hiérarchique à l'encontre de la décision d'ajournement à 2 ans en date du 16 décembre 2011 qui vous a été notifiée le 12 janvier 2012.

Après avoir procédé à un nouvel examen de votre dossier, je vous informe que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre recours hiérarchique et que j'envisage, dans ces conditions, d'accéder à votre demande de naturalisation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Préfecture de la Gironde